

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00197

Numéro SIREN : 489 208 579

Nom ou dénomination : GP - 23

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2021 sous le numéro de dépôt 3441

GP - 23

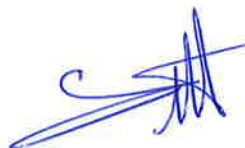
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 €

SIEGE SOCIAL : LA RAVOIRE (73490), 119 RUE ARCHIMEDE

489 208 579 RCS CHAMBERY

COMPTES SOCIAUX AU 31 AOUT 2020

**Pour copie certifiée conforme
Pour TO DEVELOPPEMENT - Présidente
Olivier SAINT GEORGES CHAUMET**



■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GP 23

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 2 110 266 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 189 339 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 à 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 3 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ont eu un impact sur les comptes annuels de la société, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'activité a été affectée par le Covid-19, qui a engendré la fermeture de la société du 17 mars au 11 mai 2020, sans qu'il soit possible d'en mesurer précisément les conséquences, ni en termes de chiffre d'affaires, ni en termes de résultats. Les salariés ont été mis en chômage partiel durant cette période

Autres éléments significatifs

1) La société TO DEVELOPPEMENT, associé unique de la société GP-23 depuis le 01/07/2013, a procédé au nantissement de la totalité des actions de la SAS GP-23 au profit des banques CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE et CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE DE RHONE ALPES en garantie de ses emprunts bancaires.

2) Les commissions versées sur les chantiers non posés au 31/08/2020 et les charges sociales afférentes ont été comptabilisées en charges constatées d'avance pour un montant total de 278 100 euros.

3) Des litiges en cours ont été provisionnés dans les comptes. La direction est confiante quant à l'issue de ces litiges.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 025	3 900		38 925
Immobilisations incorporelles	35 025	3 900		38 925
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 222			18 222
- Installations générales, agencements aménagements divers	153 967			153 967
- Matériel de transport	64 707	56 511	2 458	118 760
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 424	12 541		99 965
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	2 098		2 098	
Immobilisations corporelles	326 419	69 052	4 556	390 914
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 575	3 711	4 425	11 861
Immobilisations financières	12 575	3 711	4 425	11 861
ACTIF IMMOBILISE	374 019	76 662	8 981	441 700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste		2 098		2 098
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 900	66 954	3 711	74 564
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 900	69 052	3 711	76 662
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		2 098		2 098
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		2 458	4 425	6 883
Diminutions de l'exercice		4 556	4 425	8 981

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 501	2 261		35 762
Immobilisations incorporelles	33 501	2 261		35 762
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 346	2 200		14 546
- Installations générales, agencements aménagement divers	135 743	7 337		143 079
- Matériel de transport	42 928	11 736	2 458	52 206
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 419	9 990		77 409
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	258 435	31 263	2 458	287 239
ACTIF IMMOBILISE	291 936	33 524	2 458	323 001

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 025 377 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 861		11 861
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	606 839	606 839	
Autres	64 542	64 542	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	342 135	342 135	
Total	1 025 377	1 013 516	11 861
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	68 620
FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	16 337
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	2 104
INTÉRÊTS BANCAIRES À RECEVOIR	1 363
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	50
Total	88 474

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 26 868 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Dépréciation des créances clients	26 868
TOTAL	26 868

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	32 000	26 980	2 000		56 980
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	32 000	26 980	2 000		56 980
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		26 980	2 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 598 338 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	845	845		
- à plus de 1 an à l'origine	40 293	26 183	14 110	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	328 248	328 248		
Dettes fiscales et sociales	346 536	346 536		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	120 622	41 821		78 801
Produits constatés d'avance	761 794	761 794		
Total	1 598 338	1 505 428	14 110	78 801
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	18 660			
(**) Dont envers les associés	83 985			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	147 951
INTERETS COURUS	79
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	845
INTÉRÊTS COURUS C/C	5 184
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	94 354
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	7 938
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	37 423
AUTRES CHARGES SOCIALES À PAYER	3 175
FORMATION CONTINUE A PROVISIONNER	219
EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	9 891
TAXE APPRENTISAGE A PAYER	765
AGEFIPH A PAYER	3 000
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	19 730
T.V.T.S CAP	1 705
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	18 480
DIVERS - CHARGES À PAYER	2 000
Total	352 741

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	342 134		
Total	342 134		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	761 794		
Total	761 794		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 675	
Provisions pour risques et charges	26 980	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 441
Provisions pour risques et charges		2 000
TOTAL	33 655	3 441

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2013, la société SAS GP 23 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TO DEVELOPPEMENT.

En effet, par convention d'intégration fiscale signée le 07/10/ 2013, la société mère TO DEVELOPPEMENT et sa société filiale GP-23 ont décidé d'opter à compter du 01/09/2013 pour le régime d'intégration fiscale des groupes prévu par les articles 223 A et suivants du CGI.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Pour calculer la dette d'impôt sur les sociétés de la société intégrée vis-à-vis de la société intégrante, le résultat fiscal de la société intégrée est déterminé comme si celle-ci était imposée séparément c'est-à-dire dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au périmètre d'intégration.

La société intégrante bénéficiera seule de l'économie d'impôt ou supportera seule la charge d'impôt éventuellement supplémentaire due à l'intégration.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GP 23</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>119 Rue Archimede 73490 LA RAVOIRE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 8 9 2 0 8 5 7 9 0 0 0 5 7</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/08/2020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	38 925	35 761	3 163
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	18 222	14 545	3 676
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	372 692	272 693	99 998
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	11 860		11 860	
TOTAL (II)		BJ	BK	441 700	323 001	118 698	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	78 959	78 959	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ	58 638		58 638
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	18 055		18 055
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	606 838	37 223	569 615
		Autres créances (3)	BZ	CA	64 542		64 542
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	859 622		859 622	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	342 134		342 134	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 028 790	37 223	1 991 567	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	2 470 490	360 224	2 110 266	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise <u>SAS GP 23</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	254 609
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	189 338
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	454 948
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	56 980
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	56 980
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41 137
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	83 984
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	328 247
	Dettes fiscales et sociales	DY	346 536
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	36 637	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	761 794
	TOTAL (IV)	EC	1 598 338
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 110 266
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 505 427	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	845	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	7 477 206	FE	1 834	FF	7 479 041
		FG	42 393	FH		FI	42 393
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 519 600	FK	1 834	FL	7 521 435
	Production stockée*					FM	7 534
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	88 719
	Autres produits (1) (11)					FQ	30
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 735 136
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	148 189
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 616 710
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	72 181
	Salaires et traitements*					FY	1 239 583
	Charges sociales (10)					FZ	459 853
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	33 523
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	5 693
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 327 151
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	290 568
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 195
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	13 195
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 388
	Différences négatives de change					GS	20
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	5 409
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 786
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	298 354

Désignation de l'entreprise SAS GP 23		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 440	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 440	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 675	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	26 980	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	33 655	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(30 214)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	78 801	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 634 356	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 445 017	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	189 338	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	6 432
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	73 348	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 600		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 675			
Provisions pour risques et charges	26 980			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 440		
Provisions pour risques et charges		2 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

GP - 23

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : LA RAVOIRE (73490), 119 RUE ARCHIMEDE
489 208 579 RCS CHAMBERY

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 16 FEVRIER 2021**

« TROISIEME DECISION »

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020, s'élevant à 189 338,90 €, de la manière suivante :

- *Distribution dividendes :* 50 000,00 €
- *« Autres réserves » :* 139 338,90€

Total 189 338,90 €

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 100 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'en l'absence d'associé personne physique, l'abattement de 40 % édicté par l'article 158 du même Code ne trouvera pas à s'appliquer.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<i>Exercices</i>	<i>Dividende</i>	<i>Abattement</i>
<i>31 août 2019</i>	<i>100 €</i>	<i>NEANT</i>
<i>31 août 2018</i>	<i>720 €</i>	<i>NEANT</i>
<i>31 août 2017</i>	<i>600 €</i>	<i>NEANT</i>

».

**Pour extrait certifié conforme
Pour TO DEVELOPPEMENT – Présidente
Olivier SAINT GEORGES CHAUMET**



GP - 23

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

119 Rue Archimède
73490 LA RAVOIRE

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2020

A l'Associée unique de la société GP – 23,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GP - 23 relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par les dirigeants le 15 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée au Covid-19.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Créances » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des créances clients. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié par sondage le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associée unique appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

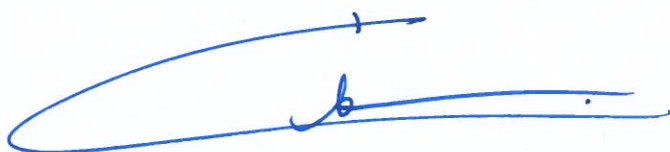
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 1^{er} février 2021

Pour AXENS AUDIT
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a horizontal line extending to the right, with a small 'b' or similar character in the middle.

Benoît PERIN
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon




Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	38 925	35 762	3 163	1 524
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	18 222	14 546	3 677	5 876
Autres immobilisations corporelles	372 692	272 694	99 998	60 010
Immob. en cours / Avances & acomptes				2 098
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 861		11 861	12 575
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	441 700	323 001	118 699	82 084
Stocks				
Matières premières et autres approv.	78 959		78 959	227 149
En cours de production de biens				
En cours de production de services	58 638		58 638	51 104
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	606 839	37 224	569 615	490 705
Fournisseurs débiteurs	16 337		16 337	95 771
Personnel	400		400	250
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	45 701		45 701	46 918
Autres créances	2 104		2 104	14 052
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	18 055		18 055	2 669
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	859 623		859 623	823 714
Charges constatées d'avance	342 135		342 135	194 331
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 028 791	37 224	1 991 567	1 946 664
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 470 491	360 225	2 110 266	2 028 747


Bilan

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	254 609	217 155
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	189 339	87 454
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	454 948	315 609
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	56 980	32 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 980	32 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	40 293	58 873
<i>Découverts et concours bancaires</i>	845	26 082
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	41 138	84 955
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	83 985	267 163
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	328 248	336 976
<i>Personnel</i>	177 772	154 245
<i>Organismes sociaux</i>	116 588	114 986
<i>Etat, Impôts sur les bénéficiaires</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	25 763	23 493
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	26 413	20 954
Dettes fiscales et sociales	346 536	313 678
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 638	20 804
Produits constatés d'avance	761 794	657 563
TOTAL DETTES	1 598 338	1 681 138
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 110 266	2 028 747


Compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	7 521 435	100,00	7 357 864	100,00	163 571	2,22
Production stockée	7 534	0,10	-1 278	-0,02	8 812	-689,51
Subventions d'exploitation						
Autres produits	88 751	1,18	104 898	1,43	-16 147	-15,39
Total	7 617 720	101,28	7 461 484	101,41	156 236	2,09
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	2 735 136	36,36	2 707 027	36,79	28 109	1,04
Variation de stock (m.p.)	148 190	1,97	-94 769	-1,29	242 959	-256,37
Autres achats & charges externes	2 616 711	34,79	2 682 789	36,46	-66 079	-2,46
Total	5 500 036	73,12	5 295 047	71,96	204 989	3,87
VALEUR AJOUTEE	2 117 683	28,16	2 166 437	29,44	-48 753	-2,25
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	72 181	0,96	70 032	0,95	2 149	3,07
Salaires et Traitements	1 239 584	16,48	1 383 282	18,80	-143 698	-10,39
Charges sociales	459 853	6,11	507 894	6,90	-48 040	-9,46
Amortissements et provisions	49 803	0,66	52 168	0,71	-2 365	-4,53
Autres charges	5 694	0,08	1 340	0,02	4 354	325,03
Total	1 827 115	24,29	2 014 715	27,38	-187 601	-9,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	290 568	3,86	151 721	2,06	138 847	91,51
Produits financiers	13 196	0,18	21 560	0,29	-8 364	-38,79
Charges financières	5 410	0,07	6 766	0,09	-1 356	-20,04
Résultat financier	7 786	0,10	14 794	0,20	-7 008	-47,37
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	298 354	3,97	166 515	2,26	131 839	79,18
Produits exceptionnels	3 441	0,05	7 416	0,10	-3 975	-53,60
Charges exceptionnelles	33 655	0,45	53 110	0,72	-19 454	-36,63
Résultat exceptionnel	-30 215	-0,40	-45 694	-0,62	15 479	-33,88
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	78 801	1,05	33 367	0,45	45 434	136,16
RESULTAT DE L'EXERCICE	189 339	2,52	87 454	1,19	101 885	116,50



■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GP 23

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 2 110 266 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 189 339 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 à 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 3 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ont eu un impact sur les comptes annuels de la société, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'activité a été affectée par le Covid-19, qui a engendré la fermeture de la société du 17 mars au 11 mai 2020, sans qu'il soit possible d'en mesurer précisément les conséquences, ni en termes de chiffre d'affaires, ni en termes de résultats. Les salariés ont été mis en chômage partiel durant cette période

Autres éléments significatifs

- 1) La société TO DEVELOPPEMENT, associé unique de la société GP-23 depuis le 01/07/2013, a procédé au nantissement de la totalité des actions de la SAS GP-23 au profit des banques CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE et CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE DE RHONE ALPES en garantie de ses emprunts bancaires.
- 2) Les commissions versées sur les chantiers non posés au 31/08/2020 et les charges sociales afférentes ont été comptabilisées en charges constatées d'avance pour un montant total de 278 100 euros.
- 3) Des litiges en cours ont été provisionnés dans les comptes. La direction est confiante quant à l'issue de ces litiges.



 Notes sur le bilan

Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 025	3 900		38 925
Immobilisations incorporelles	35 025	3 900		38 925
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 222			18 222
- Installations générales, agencements aménagements divers	153 967			153 967
- Matériel de transport	64 707	56 511	2 458	118 760
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 424	12 541		99 965
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	2 098		2 098	
Immobilisations corporelles	326 419	69 052	4 556	390 914
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 575	3 711	4 425	11 861
Immobilisations financières	12 575	3 711	4 425	11 861
ACTIF IMMOBILISE	374 019	76 662	8 981	441 700



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste		2 098		2 098
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 900	66 954	3 711	74 564
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 900	69 052	3 711	76 662
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		2 098		2 098
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		2 458	4 425	6 883
Diminutions de l'exercice		4 556	4 425	8 981

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 501	2 261		35 762
Immobilisations incorporelles	33 501	2 261		35 762
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 346	2 200		14 546
- Installations générales, agencements aménagement divers	135 743	7 337		143 079
- Matériel de transport	42 928	11 736	2 458	52 206
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 419	9 990		77 409
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	258 435	31 263	2 458	287 239
ACTIF IMMOBILISE	291 936	33 524	2 458	323 001

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 025 377 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 861		11 861
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	606 839	606 839	
Autres	64 542	64 542	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	342 135	342 135	
Total	1 025 377	1 013 516	11 861
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	68 620
FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	16 337
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	2 104
INTÉRÊTS BANCAIRES À RECEVOIR	1 363
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	50
Total	88 474

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 26 868 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Dépréciation des créances clients	26 868
TOTAL	26 868

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	32 000	26 980	2 000		56 980
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	32 000	26 980	2 000		56 980

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation			
Financières			
Exceptionnelles		26 980	2 000

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 598 338 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	845	845		
- à plus de 1 an à l'origine	40 293	26 183	14 110	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	328 248	328 248		
Dettes fiscales et sociales	346 536	346 536		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	120 622	41 821		78 801
Produits constatés d'avance	761 794	761 794		
Total	1 598 338	1 505 428	14 110	78 801
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	18 660			
(**) Dont envers les associés	83 985			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	147 951
INTERETS COURUS	79
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	845
INTÉRÊTS COURUS C/C	5 184
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	94 354
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	7 938
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	37 423
AUTRES CHARGES SOCIALES À PAYER	3 175
FORMATION CONTINUE A PROVISIONNER	219
EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	9 891
TAXE APPRENTISAGE A PAYER	765
AGEFIPH A PAYER	3 000
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	19 730
T.V.T.S CAP	1 705
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	18 480
DIVERS - CHARGES À PAYER	2 000
Total	352 741

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	342 134		
Total	342 134		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	761 794		
Total	761 794		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 675	
Provisions pour risques et charges	26 980	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 441
Provisions pour risques et charges		2 000
TOTAL	33 655	3 441

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2013, la société SAS GP 23 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TO DEVELOPPEMENT.

En effet, par convention d'intégration fiscale signée le 07/10/ 2013, la société mère TO DEVELOPPEMENT et sa société filiale GP-23 ont décidé d'opter à compter du 01/09/2013 pour le régime d'intégration fiscale des groupes prévu par les articles 223 A et suivants du CGI.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Pour calculer la dette d'impôt sur les sociétés de la société intégrée vis-à-vis de la société intégrante, le résultat fiscal de la société intégrée est déterminé comme si celle-ci était imposée séparément c'est-à-dire dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au périmètre d'intégration.

La société intégrante bénéficiera seule de l'économie d'impôt ou supportera seule la charge d'impôt éventuellement supplémentaire due à l'intégration.